

MAIRIE

DU



République Française

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL

FUGERET

(Alpes de Haute-Provence)

Nombre de Conseillers :

- en exercice : 11
- présents : 10
- votants : 10

L'an deux mil dix-sept, le vingt-huit janvier à 14 heures,
Le Conseil Municipal de LE FUGERET s'est réuni en session
ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de **PESCE André**, *Maire de la Commune*.

Date de convocation : 20/01/2017

Présents : Mrs PESCE A., OPERTO A., HONNORAT J., DROGOUL- SPANU D., JACOMET M., LESBROS JM et Mmes ALBANO N., BERAUD M., BONNETTY M. et OBRADOS A..

Absent : Mr FAY E.P..

Objet: **taxes 2017**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal, les taux appliqués en 2016 et propose de ne pas les augmenter pour 2017;

A l'unanimité des membres présents l'Assemblée Délibérante décide que les taux 2017 seront :

- Taxe d'Habitation : **10.30%**
- Taxe Foncière Bâtie : **8.42%**
- Taxe Foncière Non Bâtie : **83.88%**
- Contribution Foncière des Entreprises : **16.64%**

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus



André PESCE
Maire de LE FUGERET

RF Sous-préfecture de Castellane
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 30/01/2017 004-210400909-20170128-DE_2017_006-DE